



Connecteur du câble USB  
Connecteur du câble d'alimentation sur allume-cigare

## Molette « Volume-Réglages »

Molette « Volume-Réglages » : Elle permet par un mouvement vers l'arrière d'augmenter le niveau sonore ou en sens inverse de le diminuer. Une pression brève coupe le son (mute) et une pression longue permet l'accès aux réglages.



### 1) Réglages du Navirad GPS10 Limitor

Après une pression de 2 secondes sur la molette « Volume-Réglages » et le bip de confirmation, vous pouvez choisir l'un des trois modes de fonctionnement concernant les zones dangereuses en choisissant l'une des options en glissant le bouton vers l'avant ou vers l'arrière « + VOL- » parmi les trois modes : Alertes maximums (FULL), zones dangereuses et risquées seules (dArI), zones dangereuses seules (dA).



### 2) configuration du mode Silence (Silent Mode)

Une nouvelle pression brève sur la molette et vous pouvez choisir en la déplaçant vers l'avant ou l'arrière d'activer ou non le mode silence : arrêt "OFF" ou marche "ON". le mode silence, permet d'être alerté que si votre vitesse est supérieure à celle autorisée.



### 3) configuration du mode Pluie (Rain Mode)

Une nouvelle pression brève sur la molette et vous pouvez choisir en la déplaçant vers l'avant ou l'arrière d'activer ou non le mode « Pluie » : arrêt "OFF", marche "ON". Le mode pluie (rAIN) comme le mode silence, permet d'être alerté que si votre vitesse est supérieure à celle autorisée, mais de plus réduit automatiquement le seuil d'alerte de 20Kmh pour tenir compte de la diminution des vitesses autorisées en cas d'intempéries (ou pour les jeunes conducteurs).



Bouton "ENTER" : Une pression courte sur ce bouton permet de sauvegarder la position géographique courante et le sens de déplacement du véhicule à condition que celui-ci se déplace à une vitesse supérieure à 20Kmh. Un message "Position sauvegardée" et l'apparition sur l'écran de "UXXX" confirme la sauvegarde du point personnel N° "XXX".

•Une pression longue de 3 secondes efface la totalité des points personnels enregistrés précédemment et "ALdE" apparaît à l'écran. (Le logiciel utilisateur permet facilement de visualiser, d'exporter et de sauvegarder ces données)

Bouton « SELECT » : Une pression sur ce bouton permet de forcer le mode utilisateur « USER » et/ou de choisir l'un des seuils du mode utilisateur. Chaque pression sur le bouton « SELECT » ou sur le bouton « ENTER » permet de passer au seuil de vitesse personnel suivant. ou précédent

### ■ Vous venez d'acquérir un GPS Navirad Limitor

- Pour une meilleure réception des satellites, placez votre GPS Navirad en position horizontale au centre de votre tableau de bord grâce à la pastille aimantée.
- Insérez l'adaptateur du cordon d'alimentation dans l'allume-cigare et branchez l'autre extrémité dans le connecteur d'alimentation de votre Navirad.



À la mise en marche de votre Assistant d'aide à la conduite Navirad, une séquence d'initialisation démarre par l'affichage du numéro de certification NF Logiciel NF\_12\_242 qui garantit qu'il est conforme au cahier des charges concernant les exigences complémentaires applicables aux Assistants d'aide à la Conduite dans le respect du Décret n° 2012-3 du 4 janvier 2012 et donc 100% légal. Ensuite, s'affiche la version de la mise à jour de la base de données des zones à risques, par exemple 12.01 (2012 : janvier) et enfin la version du logiciel interne (firmware), par exemple F 2.0E.

➢ Ensuite, une animation de « oo0o » pendant le message de bienvenue, peu après la fin du message de bienvenue, le mode de fonctionnement est confirmé par le message vocal qui informe du mode d'alerte (« FULL » par exemple) puis le message « Mode » et l'affichage sur l'écran : USER (UTILISATEUR : votre propre liste de seuils de vitesse. Un seul seuil de vitesse est actif à la fois et vous pouvez passer de l'un à l'autre en appuyant sur la touche « SELECT », ou LCAL (LOCAL : mode limiteur de vitesse avec l'ensemble des seuils de vitesse en vigueur dans votre pays : Par exemple, en France : 30, 50, 70, 80, 90, 110, 130 En mode « LCAL ». En mode LOCAL, vous pouvez passer en mode « USER » à tout moment en appuyant sur la touche « SELECT ». Vous naviguez entre les seuils de vitesse que vous avez programmés avec les touches « SELECT » ou « ENTER ».

➢ Le Navirad GPS10 Limitor vous signalera par un bip sonore le franchissement d'un des seuils de vitesse programmés. Vous pouvez régler un niveau de tolérance « t » de 0, 5, 10 ou 15Kmh.

➢ La dernière étape commence par la recherche des satellites.

➢ L'afficheur indique, par exemple O3. 32 ce qui signifie 3 satellites en vue avec une qualité de réception de 32db.

➢ Si votre Navirad, au bout de trois minutes, n'affiche pas plus de 3 satellites et/ou un niveau de réception inférieur à 30db, vous devez vérifier si rien n'empêche la réception correcte des signaux des satellites GPS.

• Sinon, à la fin de la séquence de recherche un message vocal vous confirme l'acquisition des satellites et votre Navirad GPS10 affiche l'heure\* si vous êtes à l'arrêt ou votre vitesse réelle si votre véhicule est en mouvement.

➢ Longueurs réglementaires des zones de vigilance accrue :

Autoroutes	Hors autoroute	En Agglomération
hors-agglomération	hors-agglomération	
au moins 4 km	au moins 2 km	au moins 300 m

### ■ LOGICIELS ET UTILITAIRES

Rendez-vous sans plus tarder sur la page du GPS10 Limitor : [www.gpsnavirad.fr/limitor](http://www.gpsnavirad.fr/limitor)

Navirad est membre de l'



100% LEGAL

# Assistant d'aide à la conduite - Navirad GPS10 Limitor F2.0d

## 4) Réglages du Limiteur de vitesse.

Après une nouvelle pression brève sur la molette « Volume-Réglages » et le bip de confirmation, vous pouvez choisir l'un des trois modes de fonctionnement en choisissant l'une des options en glissant le bouton vers l'avant ou vers l'arrière « + VOL +/- » :

**LOCAL**

LOCAL : mode limiteur de vitesse avec l'ensemble des seuils de vitesse en vigueur dans votre pays : Par exemple, en France : 30, 50, 70, 80, 90, 110, 130.

Si le mode PLUIE est activé : mode limiteur de vitesse avec l'ensemble des seuils de vitesse en vigueur dans votre pays en cas d'intempérie : Par exemple, en France : 30, 50, 70, 80, 100, 110

**USER**

UTILISATEUR : votre propre liste de seuils de vitesse. Un seul seuil de vitesse est actif à la fois et vous pouvez passer de l'un à l'autre en appuyant sur la touche « SELECT » ensuite chaque pression sur le bouton « SELECT » ou sur le bouton « ENTER » permet de passer au seuil de vitesse personnel suivant ou précédent.

**5**

Passez au réglage suivant par un appui bref sur la molette « Volume-Réglages » pour choisir la marge de tolérance de déclenchement des alertes de survitesse entre 0, 5, 10 ou 15 Km/h

**50**

Ensuite, le réglage suivant vous permet de créer, si vous le souhaitez, d'un à sept seuils de limite de vitesse du mode utilisateur « USER » en poussant la molette vers l'arrière ou vers l'avant pour choisir une vitesse de 0 (pas d'alerte) à 200Km/h. Une pression brève permet de passer au seuil de limite suivant.

**80**

...

**L110**

Chaque fois que vous franchirez en accélérant l'un des seuils sélectionnés + 5 Km/h (si vous avez choisi une tolérance de 5Km/h par exemple), une alerte se déclenchera sous la forme « L110 » (pour une limite de vitesse de 110 Km/h)

**A 0**

## 5) Réglages du Limiteur de vitesse Automatique.

Votre Navirad GPS10 Limitor est fourni avec une base de données qui inclut les limites de vitesse des grands axes routiers (Autoroutes et Voies Rapides).

Le réglage suivant vous permet de vérifier que ce mode est actif : « A 0 »

**A OFF**

et si vous le souhaitez, en poussant la molette vers l'arrière ou vers l'avant de le mettre hors service : « A OFF »

**A 90**

Chaque fois que vous franchirez en accélérant le seuil de vitesse automatique + 5 Km/h (si vous avez choisi une tolérance de 5Km/h par exemple), une alerte se déclenchera sous la forme « A 90 » (pour une limite de vitesse de 90 Km/h)

**A 96**

Si vous roulez au dessus de la vitesse autorisée, un « A » clignotant apparaîtra sur le côté gauche de l'écran.

**00:00**

6) Appuyez à nouveau sur la molette pour accéder au mode d'alerte par défaut avec une distance de 600m ou en secondes avec le choix de : 10s, 15s, 20s, 25s ou 30s avant le début de la zone à risque.

**00:30**

7) réglage de l'heure : Appuyez à nouveau sur la molette pour accéder au réglage de l'heure. Ne changez que l'heure, une modification des minutes est inutile !

9) Pour sortir du mode de réglage, appuyez à nouveau sur la molette pendant 2 secondes, jusqu'au bip, ou laissez le Navirad revenir tout seul au mode de fonctionnement normal en patientant, sans action sur la molette, pendant 8 secondes.

## Mise à jour de votre Navirad GPS10 Limitor (Windows)

Pour réaliser une mise à jour

- 1) Connectez-vous sur [www.gpsnavirad.fr](http://www.gpsnavirad.fr), rubrique « téléchargement »
  - 2) Téléchargez l'installateur du logiciel utilisateur Navirad et Exécutez le en mode Administrateur
  - 3) Connectez votre Navirad à l'aide du câble fourni.
  - 4) Le Navirad GPS10 est reconnu comme un disque supplémentaire.
  - 5) Lancez le logiciel utilisateur Navirad puis sélectionnez l'onglet « Mise à jour »
  - 6) Cliquez sur le bouton « Mise à jour » et attendez le message « Mise à jour réussie ! »
- Si l'opération s'est bien déroulée, au démarrage du Navirad, la date de la nouvelle version sera indiquée.

ATTENTION : Ne pas modifier ou supprimer les fichiers présents sur le disque Flash GPS10(X):

### Mise à jour de votre Navirad Limitor (Mac OS X - Linux)

Il n'existe pas de logiciel utilisateur pour Mac OS X ou Linux.

Pour réaliser une mise à jour

- 1) Connectez-vous sur [www.gpsnavirad.fr](http://www.gpsnavirad.fr), rubrique « Mises à jour »
  - 2) Téléchargez le dernier fichier des zones à risque (map.lim) : Enregistrer le sur votre disque.
  - 3) Connectez votre Navirad à l'aide du câble USB/mini-USB fourni.
  - 4) Le Navirad GPS10 est reconnu comme un disque supplémentaire.
  - 5) Effacez (videz la corbeille) puis remplacez le fichier présent sur le Navirad par le fichier que vous venez de télécharger.
  - 6) Éjectez le disque
- Si l'opération s'est bien déroulée, au démarrage du Navirad, la date de la nouvelle version sera indiquée.

## Avertissements

### Attention

avant toute utilisation, merci de lire les informations suivantes :

- **Ce limiteur de vitesse** est un système d'aide à la conduite. Il reçoit les signaux du réseau satellites GPS. Il calcule la position et la vitesse de votre véhicule ce qui permet de vous alerter à chaque fois que vous franchissez un seuil de vitesse par une alerte sonore. Le Navirad GPS10 Limitor est un limiteur de vitesse dynamique piloté par GPS.
- **Il ne peut fonctionner** correctement dans un sous-sol, un tunnel, ou toute autre zone qui n'offrirait pas une réception correcte des signaux GPS. En conséquence, le GPS10 ne pourra jouer son rôle immédiatement après la sortie d'un tunnel ou d'une zone de mauvaise réception. Nous vous conseillons vivement de conduire prudemment dans ces zones.
- La plage d'alimentation électrique est comprise entre 12 et 24 Volts.  
Vous ne devez en aucun cas tenter de l'ouvrir, de le démonter, de le réparer, de l'utiliser dans des conditions différentes de celles décrites dans ce manuel ou de le modifier pour en changer la finalité. Le non-respect de ces consignes annule la garantie.
- **Cet assistant d'aide à la conduite Navirad** peut, dans certaines circonstances, fournir des indications erronées. Vous devez en toutes circonstances vous référer aux indications des panneaux de signalisation routière.
- **L'objet du GPS Navirad** est de vous aider à parfaire votre sécurité sur la route. Nous déclinons toutes responsabilités pouvant résulter du non-respect du Code de la route et des règles élémentaires de prudence.
- **Les droits de propriété intellectuelle** de ce produit, qu'il s'agisse de la carte électronique (hardware), des logiciels (software), du design et les données relatives aux informations routières sont la propriété de la société ADMEA SA et/ou de ses fournisseurs. La copie ou la distribution illégale seront punies selon les termes de la loi en vigueur.



- **Ce produit électronique ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères ordinaires.** Pour garantir le traitement correct du produit en tant que déchet, veuillez vous en défaire conformément à la législation locale applicable. De cette façon, vous contribuerez à préserver les ressources naturelles.

**Respectez les règles élémentaires de sécurité : Attache des ceintures (avant et arrière), Pause toutes les deux heures, Distances de sécurité à respecter, Faites vérifier vos pneus, Contrôle technique à jour. De plus, souvenez-vous que la majorité des accidents se produisent à moins de 5 km de chez soi, Si vous avez un doute sur votre aptitude à la conduite, soufflez, vous saurez. (Alcool - Drogues - Médicaments).**